

ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC
QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL DE LA PREMIÈRE SÉANCE

TENUE LE 16 JUIN 2017
9 h

SALLE BERNARD LAMARRE
Siège de l'Ordre

Présence :

M ^{mes}	Kathy Baig, ing., présidente	M ^{me}	Sandra Gwozdz, ing.
	Anne Baril, ing.	M.	Claude Laferrière, ing.
MM.	Maxime Belletête	M ^{me}	Carole Lamothe, ing.
	Robert Blanchette	MM.	Alexandre Marcoux, ing.
	Charles Bombardier, ing.		Michel Noël, ing.
	Eric Bordeleau, ing.		Michel Paradis, ing.
	Louis Champagne, ing.	M ^{me}	Christelle Proulx, ing.
	Mathieu Cléroux, ing.	MM.	Christian Proulx, ing.
	Roger Dufresne, ing.		Richard Talbot
	Robert Fournier, ing.		Nicolas Turgeon
	Richard Gagnon		
	Zaki Ghavitian, ing.		

Administrateurs désignés :

MM Michel Pigeon, ing.
François Renaud, FCPA, FCMA

Employés de l'Ordre :

M.	Claude Soucy	Directeur général adjoint et des ressources humaines
M ^e	Emmanuelle Duquette, avocate	Secrétaire adjointe de l'Ordre
M ^{me}	Karine Giard	Technicienne juridique – Attachée d'assemblée

Absences :

M ^{me}	Pascale Lapointe, ing.	M ^{me}	Sophie Larivière-Mantha, ing.
M ^e	Johanne Brodeur, avocate		

COOPTATION POUR LA RÉGION ÉLECTORALE DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Résolution

ATTENDU QU'un poste d'administrateur pour la région électorale du Saguenay-Lac-St-Jean est actuellement vacant suite à l'absence de candidature aux dernières élections au Conseil d'administration;

ATTENDU QUE le Conseil d'administration doit combler cette vacance au moyen d'une élection par cooptation;

ATTENDU QUE l'article 49 du *Règlement sur la représentation et les élections au Conseil d'administration de l'Ordre des ingénieurs du Québec* (« le Règlement ») prévoit que cette élection se tient au scrutin secret des administrateurs élus;

ATTENDU QUE le Règlement ne prévoit pas de modalités particulières entourant cette élection;

ATTENDU QUE le 3 décembre 2015, le Conseil d'administration a décidé de conserver la procédure de cooptation prévue au *Règlement sur les élections au Conseil d'administration de l'Ordre des ingénieurs du Québec*, abrogé en janvier 2016 en attendant que le Comité sur la gouvernance élabore une nouvelle procédure de cooptation et la soumette à l'adoption du Conseil;

ATTENDU QUE le projet loi 98 entrée en vigueur le 8 juin dernier prévoit que les conseils d'administration des ordres professionnels doivent être composés de 15 administrateurs au maximum d'ici juin 2021;

ATTENDU QUE le Conseil d'administration a déjà décidé qu'il souhaitait réduire rapidement sa taille;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DÉCIDE :

DE PROCÉDER à la cooptation d'un administrateur pour la région du Saguenay-Lac-St-Jean, pour un mandat venant à échéance en juin 2020, suivant la procédure contenue aux articles 43 à 46 du *Règlement sur les élections au Conseil d'administration de l'Ordre des ingénieurs du Québec* abrogé en janvier 2016;

DE TENIR l'élection par cooptation lors du Conseil d'administration du 14 septembre 2017.

La résolution ci-dessus consignée est rejetée à la majorité, 1 ayant voté pour et 21 ayant voté contre.

ÉLECTIONS PAR LES MEMBRES ÉLUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION |
D'UN VICE-PRÉSIDENT DURANT 2017-2018

M. l'ingénieur Michel Noël est ÉLU vice-président pour l'exercice 2017-2018.

ÉLECTIONS PAR LES MEMBRES ÉLUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION |
D'UN VICE-PRÉSIDENT DURANT 2017-2018

M^{me} l'ingénieure Anne Baril est PROCLAMÉE ÉLUE vice-présidente pour l'exercice 2017-2018.

ÉLECTIONS PAR LES MEMBRES ÉLUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION |
D'UN VICE-PRÉSIDENT DURANT 2017-2018

M. l'ingénieur Alexandre Marcoux est ÉLU vice-président pour l'exercice 2017-2018.

ÉLECTIONS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION | DU
PREMIER VICE-PRÉSIDENT DURANT 2017-2018

M^{me} l'ingénieure Anne Baril est PROCLAMÉE ÉLUE pour agir à titre de première vice-présidente au cours de l'exercice 2017-2018.

ÉLECTIONS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION | DE
L'ADMINISTRATEUR NOMMÉ PAR L'OPOQ POUR SIÉGER AU COMITÉ
EXÉCUTIF DURANT 2017-2018

M. Richard Gagnon est PROCLAMÉ ÉLU membre du Comité exécutif pour l'exercice 2017-2018, à titre d'administrateur nommé par l'Office des professions au Québec.